R 26. Juy 44 Aix

Monsieur

Ce mot servira pour vous advertir, que nostre detention
icy a Limbourg se fonde sur ces deux raisons, l'une est la
nullité et instabilité du passeport de monsr. De la Cotera: ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ la vertu duquel est ~~[illegible]~~ a luy a disputer et defendre: l'autre
est qu'estant a Lontzen je me serois trop approché de Limbourg.
toutesfois les asseurances au contraire ~~[illegible]~~ de divers messa-
gers ~~et~~ autres a Aix que Lontzen ou j'ay esté pris est a deux
heures de Limburg m'exemptent encor de cette action: comme
vous pourrez voir par des attestations, que je vous envoyeray
avec la premiere occasion: Cependant puisque cette affaire
doit estre envoyée aujourd'huy a Don Francisco de Melos, je vous
prie ~~[illegible]~~ d'en parler a son Altesse, afin que considerant
la justice de ma cause, il ~~[illegible]~~ veuille prendre la peine de luy en
escrire ~~[illegible]~~ en ma faveur, et comme la raison requiert,
afin que je puisse avoir droict en cette occasion: Le susdit
Ranst Harsolt, encor que son passeport ne luy defende les
approches que d'une heure, est aussy mené prisonnier avec
moy a Limbourg: on ne pretend rien contre luy que la vertu
de son passeport, lequel le susdict gouverneur de Gueldre ne
refusera pas de maintenir: sur ce je seray

Monsieur ~~vostre~~

A Limbourg le 18 de Juin 1644

Vostre tres humble serviteur

J. Wijnbergen

315

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Constantijn Huygens, G1-3
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/n0064

316

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Constantijn Huygens, G1-3
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/n0064

A Monsieur

Monsieur Huygens sig.r
de Zuilikum chevalier
Conseiller et Secretaire
de son Altesse
A
l'Armee

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Constantijn Huygens, G1-3
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/n0064